

Jean Baptiste DURAND, son sort s'est joué sur un enchaînement de mauvais concours de circonstances, dirons-nous :

- en refusant une invitation à dîner le 18 juin 1944,
- en ne faisant pas partie des 300 détenus libérés de la prison de la Mal-Coiffée entre les 20 et 23 août,
- en prenant le dernier train qui évacuera les 65 derniers internés de la Mal-Coiffée dans la nuit du 24 au 25 août à destination de Buchenwald, où il arrivera le 10 septembre,
- en tombant malade d'une entérite aiguë et en décédant le 4 mars 1945, 38 jours avant la libération du camp de concentration dans lequel il était détenu.

Notre mère, à mon frère et à moi, a mis de nombreuses années pour retrouver et retracer les derniers jours de la vie de son père, jusqu'à l'endroit où se trouvent ses cendres en Allemagne :

- son arrestation pour avoir falsifié des identités de personnes juives (nous avons pu voir les registres à la gendarmerie, il y a quelques années),
- sa détention à la prison de la Mal-coiffée à Moulins (je passe sur les privations alimentaires et les tortures),
- son transfert de la Mal-Coiffée à Buchenwald en train, transfert qui dura 17 jours dans des conditions inhumaines, en servant de boucliers aux allemands.

A Buchenwald, JB DURAND, sous le matricule 85197 est envoyé, en tant que maçon, au Kommando de Langenstein-Zwieberge (annexe de Buchenwald).

Ce n'est pas un camp d'extermination mais un camp de travail. Dans ce camp, les détenus sont maintenus en vie pour travailler. Ainsi un quota de nourriture est calculé pour maintenir un quota d'hommes aptes au travail jusqu'à l'arrivée d'une nouvelle vague de déportés, représentant ainsi une main d'œuvre bon marché.

De son ouverture, le 20 avril 1944, jusqu'à son évacuation, le 11 avril 1945, 8 000 détenus y ont travaillé à la création d'une usine souterraine en creusant, dans une montagne de granit, 13 kms de galeries sur 67 000 M<sup>2</sup>, pouvant contenir des trains d'une vingtaine de wagons. Cette usine d'industrie d'armement allemande devait

fabriquer, secrètement, des avions de chasse Junkers et des fusées V2. En un an d'ouverture du camp, près des 3/4 des 8 000 détenus auront laissé leur vie dans la servitude et la barbarie nazie.

Ma mère, puis depuis son décès, mon frère, moi et nos enfants, faisons partie de l'association du groupe de la deuxième génération des descendants des déportés. Ainsi, tous les ans, nous nous retrouvons à la commémoration de la libération du camp, début avril. Nous allons rencontrer les jeunes dans les collèges et lycées ainsi que les familles vivant dans la région du camp, afin d'échanger sur cette triste période. Il leur est toujours très difficile de rompre le silence pour en parler et de reconnaître que leurs grands-parents ont pu être des soutiens du régime nazi. Il ne sert à rien de culpabiliser. C'est le passé, nous n'en sommes pas responsables mais nous le deviendrions si nous ne faisons rien et que nous nous taisions.

En plus de son devoir de mémoire le groupe de deuxième génération travaille également pour garder le tunnel dans le patrimoine du camp en tant que lieu de recueillement. En effet, ce tunnel a été vendu, il y a quelque temps, à un agent immobilier qui veut en faire aujourd'hui un bunker de luxe avec des restaurants, des bars, de casinos, des cinémas, des spas, des salles de sport. Pour nous, il est impensable de dissocier le tunnel du camp, le percement du tunnel étant la raison d'être du camp. C'est notre combat aujourd'hui.

En conclusion : il est de notre devoir aujourd'hui de faire notre travail de mémoire, ne pas se focaliser sur le passé mais regarder vers l'avenir, afin que tout ceci ne se reproduise pas. Il ne faut surtout pas oublier, un effacement de la mémoire est porte ouverte à une répétition de l'histoire. « Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir » a écrit Todd Strasser dans *La Vague*. Nous avons encore beaucoup de travail et avons l'obligation de faire notre devoir de mémoire particulièrement aujourd'hui.

*Hommage rendu le 31 août 2025 à Bourbon l'Archambault - Isabelle CHAUMONT HUYET  
Petite-fille du gendarme Jean Baptiste DURAND*